

NOTICE DE MONTAGE

pour la bonne incorporation des plaques d'isolation contre les isolations IPL et les paquets IPK d'isoloc

Directives générales de montage :

Avant l'installation de la machine ou de l'installation, il faut, pour obtenir une protection optimale contre le glissement, nettoyer et dégraisser les zones dans les environs de la surface de l'installation. Pour cela, il faut utiliser des solvants, comme par ex. de l'acétone. Le béton grossier doit être recouvert d'un apprêt lisse propre. La norme DIN 18202 sert de base aux tolérances admissibles de planéité et d'angle des parties supérieures des surfaces d'installation et des parties inférieures des pieds de la machine. Pour cela, il faut éviter les sollicitations par points et par ligne. De plus, il faut veiller à ce que les indications de sollicitations maximales (F_{max}) ne soient pas dépassées. Si elles ne sont pas connues, veuillez nous les demander. Si le **centre de gravité de la machine n'est pas au milieu**, il faut utiliser le cas échéant sur les points d'installation sollicités plus en haut de plus grands éléments.

Les différents points d'installation doivent être tous au même niveau (contrôler éventuellement avec un niveau à bulle de précision) et la machine doit être déposée dessus **avec prudence**. Les grandes différences de hauteur du sol peuvent être compensées avec nos plaques de protection contre le glissement GPL 3025 (h = 2,5 mm) ou 3050 (h = 5 mm) en lien avec les tôles d'acier (voir ill. 1).

Une installation inclinée ou un gauchissement (ill. 2) de la machine/installation doit être empêchée car sinon, les plaques/paquets d'isolation contre les vibrations peuvent être endommagé(e)s définitivement.

Un déplacement horizontal de la machine ne peut plus avoir lieu après l'installation en raison des coefficients très élevés d'adhérence ! Pour cela, la machine doit être à nouveau soulevée. Si cela n'est pas respecté, les plaques/paquets d'isolation contre les vibrations seront endommagé(e)s.

Les plaques et paquets de protection contre les vibrations doivent être sollicité(e)s **sur toute la surface**. Cela signifie que la surface d'installation des pieds de la machine doit être au moins aussi grande que celle des plaques/paquets d'isolation contre les vibrations. Si cela n'est pas le cas, des plaques de répartition de pression (ill. 3), par ex. des plaques en tôle d'acier, doivent être posées ou collées sur les plaques et paquets d'isolation contre les vibrations.

Les éventuelles vis de nivellement présentes pour niveler la machine doivent être retirées avant l'installation sur les plaques et paquets d'isolation contre les vibrations.

ATTENTION !

En cas de sollicitation unilatérale ou ponctuelle, les plaques/paquets d'isolation contre les vibrations seront endommagé(es)!

